

Les 5 étapes pour obtenir un crédit ECORENO



1

JE PRÉPARE
MON PROJET

Après avoir procédé à une simulation sur notre site fonds.brussels pour une première évaluation du taux et du remboursement de votre crédit ECORENO, **2 possibilités** s'offrent à vous :

1. **Vous n'avez pas encore de devis pour les travaux** : vous pouvez prendre contact avec Homegrade ou le Réseau Habitat pour vous conseiller dans votre projet de rénovation et vous informer sur les démarches à entreprendre pour obtenir les primes Renolution.
2. **Vous avez déjà demandé des devis pour vos futurs travaux**, vous passez à l'étape 2.



2

J'INTRODUIS
MA DEMANDE

Vous pouvez **demandeur un RDV d'ouverture de crédit en transmettant vos devis** à infopret@fonds.brussels. Nous vous recontacterons pour vous fixer un RDV dans un délai de 3 semaines.



JE CONSTITUE
MON DOSSIER

Lors du traitement de votre dossier, vous serez contacté-e par un de nos collaborateurs afin d'analyser l'expertise qui aura été réalisée et les travaux à financer.

- Pour une demande de **crédit ECORENO consommation**, **une expertise de votre bien ne sera pas exigée.**
- Pour une demande de **crédit ECORENO hypothécaire**, **une expertise de votre bien sera réalisée.**



Si votre crédit est accepté, vous recevrez une lettre confirmant l'octroi de votre crédit ainsi que les conditions principales de celui-ci.

- Vous avez obtenu un **crédit ECORENO consommation = pas besoin de passer par un notaire** pour signer votre contrat de crédit.
- Vous avez obtenu un **crédit ECORENO hypothécaire = contactez un notaire.** Après avoir signé votre offre de crédit au Fonds, vous devrez signer un acte de constitution de sûreté hypothécaire pour ce crédit auprès du notaire de votre choix.



Pour le crédit ECORENO hypothécaire uniquement, vous devez payer au Fonds les frais d'expertise (324 €) et nous fournir la preuve de ce paiement avant que le Fonds mandate l'expert pour réaliser l'expertise de l'habitation. Vous devrez ensuite payer les frais de dossier (60 €) dans les 8 jours qui suivent l'acceptation de votre demande de crédit. A défaut, l'offre de crédit ne pourra être finalisée.

JE REÇOIS
LA DÉCISION
DU FONDS



5

J'ENVOIE
LES FACTURES



Une fois les factures envoyées, les fonds seront débloqués et disponibles. Nous procéderons à la libération des fonds conformément aux dispositions de votre crédit.

